



PRÉFET DE L'ALLIER

Le Préfet

Circulaire n° 32/2017

Moulins, le 11 mai 2017

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les maires
du département de l'Allier
En communication à
- Madame le sous-préfet de VICHY
- Monsieur le sous-préfet de MONTLUÇON

Objet : Cérémonie d'investiture du Président de la République
Pavoisement des édifices publics

Conformément à la circulaire n° 5932 du 11 mai 2017 du secrétaire général du Gouvernement, les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs de la République française toute la journée du dimanche 14 mai 2017, à l'occasion de la cérémonie qui marquera l'entrée en fonction de M. Emmanuel MACRON, Président de la République.

Je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit conforme au respect dû à l'emblème national.

Pascal SANJUAN

Préfecture de l'Allier – 2, rue Michel de l'Hospital – CS 31649 – 03016 MOULINS cedex

Tél : 04.70.48.30.00 Fax : 04.70.20.57.72

Courriel : prefecture@allier.gouv.fr

L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30